



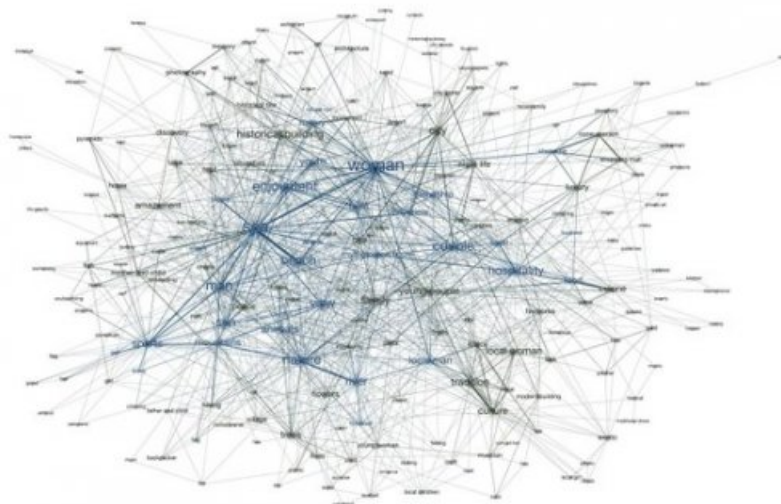
Lettre Édu_num Arts plastiques n°22

publié le 10/09/2018

Co-crédation, collaborations, réeaux, plateformes d'artistes à l'ère du numérique

Descriptif :

Co-crédation, collaborations, réeaux, plateformes d'artistes à l'ère du numérique



Visuel illustration lettre edu_num n°22

La collaboration et la co-crédation entre artistes est, pour quelques années, une question limitative du baccalauréd en arts plastiques. Au-delà des enjeux de l'examen, ces pratiques associées aux questions des réeaux et plateformes d'artistes, qui connaissent de vifs développements contemporains, invitent à porter un autre regard sur la nature et les modalités du fait artistique. De même, elles font écho aux situations d'apprentissage propres à l'enseignement des arts plastiques. C'est pourquoi nous avons fait le choix de traiter cette question transversale à travers les questionnements des programmes du collège et du lycée. Il en découle six chapitres : « la représentation : images, réalité et fiction », « la matérialité de l'œuvre, l'objet et l'œuvre », « l'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur », « le dessin et la matérialité », « la figuration et la représentation », « œuvre et présentation ».

Les nombreux outils disponibles, aujourd'hui accessibles sur les différentes plateformes et terminaux, peuvent alléger le dispositif de création en classe. Ils permettent de cibler de nouvelles références et de renouveler ce que peut être un travail de groupe : co-crédation, réseau d'échanges... Ils engagent la création artistique dans la voie d'une démarche davantage pluridisciplinaire et collective. Le statut de l'auteur, la vision de l'œuvre comme expression du style d'une personne unique et entière... s'y trouvent modifiés. L'œuvre devient "plus facilement" hétérogène ; le réseau est de par sa nature même "multiple" (il est la marque d'une co-existence).

Ce numéro a été préparé par Sandrine Rodrigues (académie de Poitiers), Denis Dufour (académie de Limoges), Mathieu Caussé (académie de Bordeaux) et Patrick Perrotte (académie de Montpellier) avec la supervision de Michel Herreria (IA-IPR d'arts plastiques des académies de Poitiers et de Limoges).

► [Lettre Edu_num Arts plastiques N°22](#)